

ENSEMBLE POUR L'AVENIR INDUSTRIEL DU PAYS

Luxembourg, le 23 avril 2024 – L'Assemblée générale de la FEDIL – The Voice of Luxembourg's Industry se tient ce 23 avril 2024 pour approuver notamment le rapport d'activité et les comptes de l'exercice 2023. L'AG 2024 marque aussi la prise de fonction de Georges Rassel qui, en tant que nouveau président de la FEDIL, succède à Michèle Detaille.

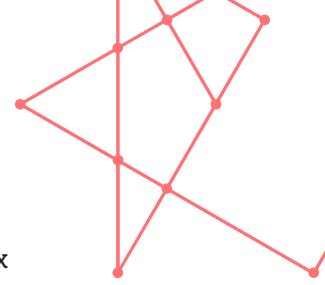
LE BILAN D'UNE ANNÉE INTENSE

Si, à l'échelle globale, l'année 2023 a encore été marquée par des instabilités géopolitiques qui affectent les échanges internationaux, au Luxembourg, l'année sous revue était placée sous le signe du double rendez-vous électoral et de l'arrivée d'un nouveau gouvernement, le tout sur une toile de fond d'inflation persistante et de ralentissement économique.

Après avoir atteint un niveau record en 2022, le coût de l'énergie a continué d'avoir un impact important sur l'activité et la compétitivité des entreprises. Tout au long de l'année, les experts de la FEDIL ont œuvré pour accompagner celles-ci, notamment en vue de préparer la réponse à d'éventuelles ruptures d'approvisionnement, de profiter des opportunités de la réforme du marché européen de l'électricité ou d'adapter les aides étatiques aux besoins des entreprises.

Par ailleurs, l'évolution du monde du travail, marqué par le vote de nouvelles lois relatives, par exemple, à la déconnexion, au harcèlement moral, à l'embauche de salariés non-ressortissants de l'UE et à la protection des lanceurs d'alerte, par la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, mais aussi par un certain nombre de conflits sociaux, a tenu en haleine l'équipe de la FEDIL qui est à l'écoute des préoccupations des entreprises pour leur fournir conseils et assistance.

Dans le domaine de l'innovation et de la digitalisation aussi, l'année 2023 était placée sous le signe d'importantes directives négociées et votées au niveau européen. Data Act, Cyber Resilience Act, NIS 2.0 ou encore Artificial Intelligence Act figuraient ainsi parmi les sujets que les experts de la FEDIL ont traités en profondeur, informant au mieux les entreprises de leurs conséquences d'application respectives.



Finalement, l'analyse détaillée de l'Accord de coalition, présenté en novembre 2023, et des rencontres avec les nouveaux ministres ont permis à la FEDIL de réaffirmer son positionnement sur les sujets économiques, environnementaux ou numériques qui touchent l'industrie et ses entreprises.

Comme le renforcement de notre tissu industriel a une envergure clairement européenne, l'échéance des élections européennes en juin 2024 est un moment crucial pour l'avenir du continent. Dans ce sens, la FEDIL a multiplié dès le début de l'année les messages à l'égard des décideurs nationaux et européens amenés à forger la future politique de l'UE. Redynamiser l'industrie européenne tout en réussissant la transformation écologique, énergétique et technologique, renforcer et harmoniser le marché unique, encourager l'innovation et la digitalisation en vue d'une meilleure compétitivité, privilégier les échanges commerciaux internationaux, et surtout alléger le carcan réglementaire et la complexité bureaucratique sont les défis qui requièrent une approche politique pragmatique et des actions rapides.

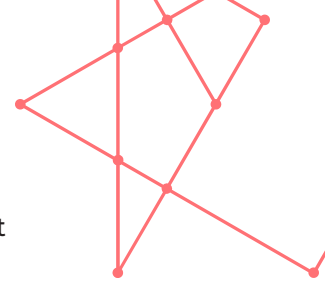
LE PROGRAMME DE TRAVAIL DU NOUVEAU PRÉSIDENT

L'agenda européen figure aussi parmi les priorités du programme de travail de la nouvelle présidence de Georges Rassel. Durant le prochain quinquennat européen, il sera primordial de mettre en place une politique industrielle plus favorable à l'investissement et de mettre fin à la culture de méfiance de certains envers les entreprises, en simplifiant le cadre réglementaire. Voilà des prérequis pour concrétiser **la vision de la FEDIL qui est celle du développement et de la diversification d'une économie forte, décarbonée et hautement productive, portée par l'exploitation des nouvelles opportunités ou niches de marché, le progrès technologique, le développement et l'attrait de talents et la collaboration internationale.**

Sur le plan national, une stratégie claire et cohérente est nécessaire en matière de développement de l'industrie manufacturière et technologique, doublée d'une politique en faveur de l'investissement qui prenne en compte les infrastructures (aménagement et mise à disposition de terrains), le volet fiscal (mesures fiscales incitatives), le volet financier (aides et capital risque) et les procédures d'autorisation. Il s'agira par ailleurs de positionner le pays de manière optimale dans la transition énergétique et sur le chemin de la décarbonisation.

En matière d'innovation, le sujet de l'intelligence artificielle figure parmi les préoccupations de quasiment toutes les entreprises. La préparation du pays aux changements technologiques inhérents, l'adéquation du cadre législatif et l'identification de domaines d'application spécifiques seront les trois grands axes autour desquels s'articuleront les travaux de la FEDIL, qui entend aussi intensifier ses échanges avec les acteurs de la recherche au Luxembourg. D'une façon générale, l'objectif doit être celui de parfaire un encadrement favorable à l'intensification et à l'accélération des activités de recherche et développement et aux partenariats public-privé dans le domaine de l'innovation.

Pour mener à bien ce développement de l'industrie et avancer sur des projets d'innovation, il est aussi essentiel de renforcer la capacité d'attrait et de rétention de talents. Assurer une organisation du travail ancrée dans un cadre flexible tant pour le salarié que pour l'employeur, améliorer la mobilité des travailleurs, développer et adapter la formation professionnelle, mettre en relation le monde universitaire et les entreprises, promouvoir les métiers techniques et scientifiques auprès des jeunes sont autant de leviers pour attirer et fidéliser la main-d'œuvre qualifiée nécessaire.



Fidèle aux valeurs qui sont les siennes – ouverture, engagement et indépendance – la FEDIL souhaite impliquer davantage encore ses membres et valoriser leurs compétences et savoir-faire pour élaborer ensemble des propositions pour l'avenir industriel du pays ; des propositions constructives qu'elle continuera de véhiculer auprès des instances politiques.

RENOUVEAU AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Roland Bastian, Frédéric de Radiguès, Michèle Detaille, Yves Elsen, Robert Glaesener, Romain Hoffmann, Ferdinand Kayser et Thierry Wolter quittent le Conseil d'administration de la FEDIL qui les remercie de leurs efforts et pour leur engagement au profit de la cause industrielle.

Par ailleurs, l'Assemblée générale a élu au Conseil d'administration Antoine Clasen (CEO, Caves Bernard-Massard), Philippe Glaesener (Senior Vice President, SES Space & Defence), Christophe Goossens (CEO, RTL Luxembourg), Paul Konsbruck (CEO, LuxConnect), Georges Krombach (Chief Commercial Officer, Landewyck Tobacco), Isabelle Lentz (CEO, Munhowen) et Henri Reding (Country Head Luxembourg, ArcelorMittal Europe Long Products).

CONTACT DE PRESSE FEDIL

Laurence Kayl

laurence.kayl@fedil.lu

+352 43 53 66-617